

Madame la Conseillère fédérale
Doris Leuthard
Kochergasse 6
3003 Bern

Lausanne, Bern, Breganzona, 14 juin 2017

Lettre ouverte

Demande pour instaurer des mesures afin d'abaisser les tarifs d'itinérance

Madame la Conseillère fédérale,

Dès demain, le 15 juin 2017, les consommateurs de l'Union européenne (UE) pourront utiliser leur téléphone portable dans tous les Etats membres sans surcoûts. Seuls les clients suisses continueront de payer des prix exorbitants pour consommer à l'étranger.

La Suisse n'étant pas membre de l'UE, il est normal que les consommateurs de notre pays n'aient pas pu bénéficier de la volonté politique de nos voisins. Toutefois, au vu des tarifs élevés que les clients paient depuis des années, l'Alliance des organisations de consommateurs (FRC, SKS, ACSI) vous encourage, par cette lettre ouverte, à prendre des mesures efficaces afin de lutter contre ce phénomène.

La prochaine révision de la Loi sur les télécommunications (LTC) propose des instruments pour faire baisser les tarifs de roaming, ce que nous saluons. Toutefois, de notre point de vue, les mesures proposées sont insuffisantes. La future LTC prévoit seulement que le Conseil fédéral *puisse* agir en cas de besoin. Au vu des tarifs élevés et des problèmes structurels de ce marché, nous sommes d'avis qu'il est nécessaire que le Conseil fédéral *agisse* immédiatement. Des mesures simples et efficaces peuvent rapidement être mises en place: la facturation au kilooctet et à la seconde pour ne payer que ce que l'on consomme, la libre souscription d'offres auprès d'autres opérateurs suisses ou étrangers pour stimuler la concurrence ou encore l'augmentation de la durée de validité des offres souscrites afin d'éviter de devoir racheter un forfait qui n'a pas été épuisé. En outre, selon la LTC, le plafonnement des prix doit être basé sur des accords internationaux. Au vu de la situation actuelle, un accord avec l'UE semble peu réaliste à court terme. Nous demandons donc au Conseil fédéral de fixer des prix plafonds sans attendre d'hypothétiques accords.

Nous vous remercions de votre attention et restons, Madame la Conseillère fédérale, à disposition pour discuter de cette thématique lors d'un entretien.

Avec nos salutations distinguées,

L. Regazzoni Meli

Laura Regazzoni
Segretaria generale ACSI



Sophie Michaud Gigon
Secrétaire générale FRC



Sara Stalder
Geschäftsleiterin SKS